

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil d'Orientation et de Surveillance

N° 2021/013

Séance du 23 février 2021

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de NANCY s'est réuni le 23 février 2021 à 17h00 sous la présidence de Mme Muriel COLOMBO .

**Présents** : Mme Muriel COLOMBO, M. Michel FICK(visio-conférence), M. Jean-Philippe BOLLE, M. Arnaud BERNEZ (visio-conférence)

**Absent(es) excusé(es)** : M. Mathieu KLEIN, Mme Sylvie BABIGEON, Mme Florence LEGROS, M. Nathan ROY, Mme Estelle MERCIER

**Nombre d'administrateurs en exercice** : 9 – Le quorum (2/3 des membres présents ou représentés) étant atteint.

**Ont donné pouvoir :**

M. Mathieu KLEIN à Madame Muriel COLOMBO  
Mme Sylvie BABIGEON à M. Jean-Philippe BOLLE  
Mme Estelle MERCIER à M. Arnaud BERNEZ  
M. Nathan ROY à M. Michel FICK

**Secrétaire de séance** : M. Jean-Philippe BOLLE

**Objet : Approbation des comptes de l'exercice 2020 et affectation du résultat**

Vu le code monétaire et financier et notamment les articles 514-1 et suivants ;  
Vu la délibération n° 2020/008 du Conseil d'Orientation et de Surveillance du 04/02/2020 relative au budget primitif 2020 ;  
Vu les rapports du Directeur et du Commissaire aux comptes ;  
Vu le compte financier de l'Agent comptable,

Après discussions, le Conseil, à l'unanimité :

Article 1 : prend acte du rapport d'activités 2020

Article 2 : approuve les comptes de l'exercice 2020

Article 3 : décide d'affecter le résultat net déficitaire de - 15 914.15 € en diminution des réserves de l'établissement.

Article 4 : approuve le versement d'une subvention de 2 652.50 € au CCAS de la Ville de Nancy (compte 6510).

Pour extrait conforme,  
Muriel COLOMBO, Vice-Présidente du  
Conseil d'Orientation et de Surveillance

Transmis au contrôle  
de légalité le 02/03/2021  
Affiché le 02/03/2021